

**Conditions de recrutement et d'évaluation de :**

- 1 Chef de Projets AMOA relevant du grade de Contrôleur 5<sup>ème</sup> échelon
- 1 chargé du support technique relevant du grade de Rédacteur Principal

Le présent document est établi sur la base de :

- La circulaire n°24/2012 du 22 Octobre 2012 du Chef du Gouvernement relative aux procédures de recrutement dans les établissements et entreprises publics ;
- Les postes budgétaires autorisés au titre de l'année 2019 ;
- La décision n° I/SDRH/73/2019 relative à l'organisation d'un concours pour le recrutement à l'Office des Changes de 2 agents au titre de l'année 2019.

1/ L'Office des Changes recrute par voie de concours, 2 agents remplissant les conditions suivantes :

Diplôme*	Spécialité requise**	Expérience minimale	Compétences requises
<b>UN (1) CHEF DE PROJETS AMOA (Référence : AMOA/2019)</b>			
Master ou diplôme équivalent, délivré par une université, école ou institut public, marocain ou étranger, agréé et reconnu par le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.	Informatique	Expérience souhaitable en AMOA SI	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité et aptitudes à gérer les projets complexes ;</li> <li>- Bonnes connaissances des méthodologies d'analyse, de formalisation des besoins et des outils de tests fonctionnels ;</li> <li>- Maîtrise des technologies WEB ;</li> <li>- Maîtrise des méthodes de projets (cycle en V, méthode Agile...), des Architecture N-Tier et Architecture orientée services ;</li> <li>- Maîtrise des Outils de planification (Gant...) ;</li> <li>- Bonnes connaissances des tendances techniques et des standards SI ;</li> <li>- Sens du relationnel, de négociation et de travail en équipe, esprit d'analyse et de synthèse et maîtrise de soi ;</li> <li>- Bonne capacité de communication écrite et orale ;</li> <li>- Bonne organisation, gestion efficace du temps et résistance au stress</li> <li>- Connaissances en développement autour des technologies JAVA et ORACLE seraient un plus ;</li> <li>- Connaissance des normes et référentiels qualité tel que ISO 9001, PMBOK et CMMI est souhaitée.</li> </ul>

Diplôme*	Spécialité requise**	Expérience minimale	Compétences requises
<b>UN (1) CHARGE DU SUPPORT TECHNIQUE (Référence : TS/2019)</b>			
Technicien Spécialisé (Bac+2) ou diplôme équivalent, délivré par une université, école ou institut public, marocain ou étranger, agréé et reconnu par le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.	Réseau et système Informatique	2 ans d'expérience au minimum dans le domaine de la maintenance système et/ou réseau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenance Informatique</li> <li>- Bonne connaissance des installations et des configurations du matériel informatique, des périphériques ainsi que des nouveaux logiciels et en assure le bon fonctionnement et la maintenance</li> <li>- Bonne maîtrise des systèmes d'exploitation et des logiciels bureautiques</li> <li>- Maîtrise des configurations des ordinateurs et imprimantes</li> <li>- Maîtrise du paramétrage des réseaux informatiques</li> <li>- Connaissance générale des politiques et des bonnes pratiques liées au poste de travail et au réseau LAN</li> <li>- Connaissance du référentiel ITIL</li> <li>- Capacité de gestion économique du temps lié aux contrats de service SLA</li> <li>- Connaissance de support matériel et logiciel (éditeur, constructeur, intégrateur développeurs internes...)</li> <li>- Compréhension des attentes des utilisateurs.</li> <li>- Culture IT</li> </ul>

(\*) : Le diplôme doit être reconnu par l'Etat et donner accès aux grades requis, conformément au Statut du personnel de l'Office des Changes.

(\*\*) Ou toute spécialité équivalente.

Les candidats doivent :

- être de nationalité marocaine ;
- être âgé de 18 ans au moins et de 45 ans au plus à la date de recrutement ;
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions objet de ce concours ;
- avoir un diplôme reconnu par l'Etat donnant l'accès aux grades requis, conformément au statut du personnel de l'Office des Changes ;

2/ Ce concours comprend des épreuves écrites (Français et Arabe) et des épreuves orales.

3/ Les épreuves écrites du concours auront lieu le dimanche **3 novembre 2019** à Rabat, à l'adresse qui sera communiquée lors de la publication de la liste des candidats présélectionnés.

4/ La liste des candidats remplissant les conditions énumérées ci-dessus pour passer les épreuves écrites du concours, sera publiée sur le site web de l'Office des Changes [www.oc.gov.ma](http://www.oc.gov.ma) et sur le site [emploi-public.ma](http://emploi-public.ma) au plus tard le lundi **28 octobre 2019** et des convocations seront adressées auxdits candidats par lettre recommandée et par email.

5/ Le programme des épreuves écrites est détaillé comme suit :

Epreuves écrites	Période de la journée	Durée	Coefficient
<u>Epreuve écrite en français</u> : thèmes et/ou QCM en relation avec les profils et spécialités requis.	Matinée	3h	2
<u>Epreuve écrite en arabe</u> : thèmes et/ou QCM en relation avec les profils et spécialités requis ou d'ordre général.	Après-midi	2h	1

6/ Seuls les candidats ayant obtenu une note  $\geq 12/20$  aux épreuves écrites sont admis à passer les épreuves orales qui se dérouleront au siège de l'Office des Changes à Rabat, à une date qui sera communiquée lors de l'annonce des résultats des épreuves écrites sur le site web de l'Office des Changes [www.oc.gov.ma](http://www.oc.gov.ma) et sur le site [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma). Des convocations seront adressées aux candidats admis à passer les épreuves orales par lettre recommandée et par email.

La note des épreuves écrites obtenue par chaque candidat est calculée comme suit :

$$\text{Note écrit} = \frac{(\text{Note Français} \times 2) + (\text{Note Arabe} \times 1)}{3}$$

7/ A l'issue des épreuves écrites et orales du concours, les résultats définitifs des candidats admis (liste principale et liste d'attente), classés par ordre de mérite, seront publiés sur les sites web [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et [www.oc.gov.ma](http://www.oc.gov.ma). Seuls les candidats ayant obtenu une note finale  $\geq 12/20$  seront éligibles pour figurer sur ces listes.

La note finale obtenue par chaque candidat est calculée comme suit :

$$\text{Note finale} = \frac{(\text{Note de l'écrit} + \text{Note de l'orale})}{2}$$

8/ Les candidats à recruter définitivement seront affectés selon les besoins et nécessités des services de l'Office des Changes

